



APPEL A CANDIDATURE

Marché
FETE DE L'ASCENSION

Avenue Wilson, Avenue Roosevelt
Et Boulevard Beaurivage

Dossier de candidature à retourner complet au plus tard :
le 23 avril 2019 à 16h00

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
FETE DE L'ASCENSION – 30 MAI 2019**

I) AUTORITE TERRITORIALE :

La Ville de La Ciotat représentée par son Maire en exercice Patrick BORÉ,

Mairie de La Ciotat
Rond-Point des Messageries Maritimes
BP 161
13708 La Ciotat Cedex

II) OBJET DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

Le présent appel à candidature porte sur la délivrance d'une (d')autorisation(s) d'occupation temporaire(s) du domaine public, dans le cadre de l'organisation du marché de l'Ascension, le 30 mai 2019, pour l'exploitation d'un (de)stand (s) de commerce ambulant alimentaire, prêt à porter, accessoires de téléphone, cosmétiques, fleurs, jouets, produits artisanaux, ventes de marchandises neuves.

Le marché aura lieu sur la promenade longeant l'avenue Wilson, l'avenue Roosevelt et le boulevard Beau Rivage.

Date : le 30 mai 2019 déballage à partir de 6h – ouverture du marché à 9h – fermeture du marché 20h – emballage à partir de 20h

Par cette autorisation, la Ville accorde au bénéficiaire un droit d'occupation temporaire d'un emplacement du domaine public de 4 à 8 mètres linéaires. Le bénéficiaire est assujéti au paiement d'une redevance de 11,44 € le mètre, fixée par délibération n°9 du conseil municipal du 17 décembre 2018 approuvant le catalogue des tarifs pour 2019.

III) EXPLOITATION

Prise d'effet et durée

Autorisation précaire et révocable d'une durée de la manifestation à compter de sa date de délivrance.

Domanialité publique

L'organisation de la présente consultation ne concerne ni un marché public, ni une délégation de service public mais la délivrance d'une AOT du domaine public avec arrêté de permis de stationnement régi par le Code général de la propriété des personnes publiques. Cette occupation impliquera le versement par l'occupant d'une redevance de 11,44 €/ mètre

IV) PROCEDURE

☒ Date limite de remise des candidatures 23 avril 2019 à 16h00

☒ Forme de la candidature : La Ville de La Ciotat contractera avec une seule entité, charge à elle de composer si nécessaire une équipe pluridisciplinaire apte à répondre aux différentes compétences à mobiliser.

Documents à fournir :

- ☒ Un courrier motivé adressé à Monsieur le Maire de La Ciotat indiquant votre souhait de candidater
- ☒ Un curriculum vitae présentant vos références
- ☒ Un projet global sur le stand (photos,...)
- ☒ Un extrait des tarifs proposés et types de produits
- ☒ Un budget prévisionnel d'activité,
- ☒ Un extrait Kbis de moins de trois mois,
- ☒ Assurance
- ☒ Carte professionnelle
- ☒ Tout document jugé nécessaire par le candidat

V) CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Date limite de réception des candidatures : 19 avril 2019.

L'adéquation de l'offre à l'appel à candidatures sera appréciée selon 2 critères :

- 1) La qualité ou l'originalité de l'offre commerciale,
- 2) L'aménagement et la convivialité du stand.

Les candidats ayant obtenu la meilleure note, à l'issue de cette analyse, pourront être reçus pour préciser les modalités de l'occupation.

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la Commune se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout, sans que les candidats puissent demander, en contrepartie, une quelconque indemnisation.

Les plis devront être remis à l'adresse suivante, avant la date de remise des candidatures fixée à l'article IV :

Mairie de La Ciotat
Service Courrier
Rond-Point des Messageries Maritimes
BP 161
13708 La Ciotat Cedex

V) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des enseignements peuvent être obtenus : Mairie de La Ciotat Service Commerce Artisanat n° de téléphone : 04.42.08.88.80 – commerce@mairie-laciotat.fr